



Fédération  
Syndicale  
Unitaire

**SNUipp**  
*Section de la  
Loire*

Saint-Etienne, le 13/09/2017

**Monsieur le Préfet de la Loire**  
**Préfecture de la Loire**  
**2 rue Charles de Gaulle**  
**42000 SAINT ETIENNE**

Monsieur le Préfet,

En cette rentrée scolaire, les écoles de la Loire nous font part de leur vive inquiétude suite à l'annonce de la fin des contrats aidés d'aide à la direction d'école.

Ces personnels étaient indispensables à nos écoles, non seulement pour assister les directeurs dans la réalisation des tâches administratives extrêmement conséquentes, mais aussi pour assurer la sécurité des écoles.

C'est principalement sur ce dernier point que nous souhaitons vous alerter au plus vite. Alors que l'an dernier, la priorité était axée sur la mise en place des Plans Particuliers de Mise en Sécurité, avec une inquiétude toute particulière sur le volet « intrusion / attentat », nous ne comprendrions pas que les dispositifs prévus par les équipes soient tout à coup à revoir en l'absence de ces personnels.

La sécurité de nos écoles doit rester une priorité absolue. Sans ces personnels, c'est tout le fonctionnement des écoles qui se trouvera dégradé et la sécurité de l'ensemble du public qu'elles accueillent qui ne pourra pas être assurée de façon satisfaisante.

Nous sollicitons un rendez-vous pour pouvoir aborder avec vous cette problématique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos respectueuses salutations.

Cécile AULAGNON, Jérémie ROUSSET, Yves BORNARD, co-secrétaires du SNUipp/FSU 42  
Mathieu ROUCHOUSE, responsable contractuels/CUI/AESH - SNUipp/FSU 42